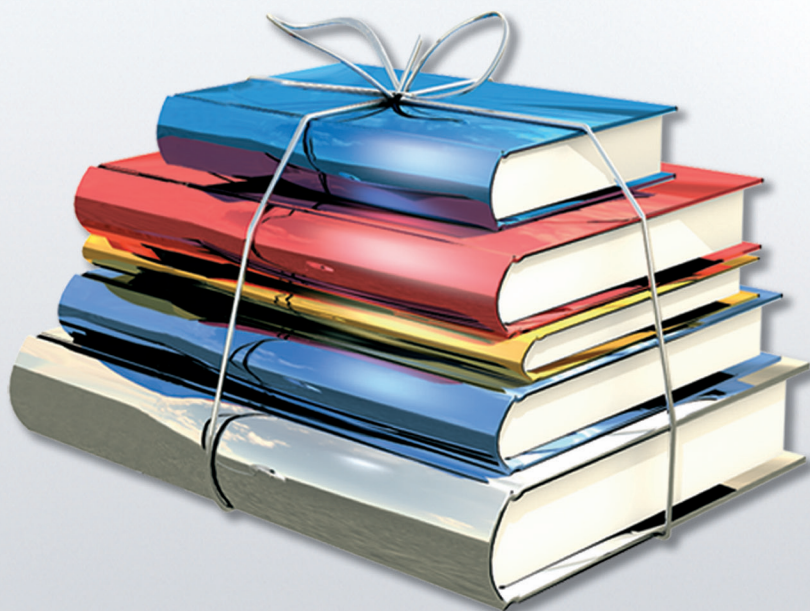


# LCL PARTENAIRE DE PROJURIS FORMATION

## SOLUTION DE FINANCEMENT ÉTUDES SUPÉRIEURES



[www.LCL.fr](http://www.LCL.fr)



**DEMANDEZ PLUS À VOTRE BANQUE**

Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe de 2,94 %. Vous remboursez 72 échéances de 151,49 € soit un montant total dû de 10 907,28 €.

**UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ.  
VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.**

Exemple donné pour un prêt personnel Études supérieures de 10 000 € d'une durée de 72 mois.

## **SPÉCIAL ÉCOLE PARTENAIRE**

### **Offre prêt études, une offre personnalisée à taux préférentiel**

A partir du 02/05/2013, pour vous permettre de vous consacrer pleinement à vos études, LCL vous propose un prêt personnel étudiant <sup>(1)</sup> "Études Supérieures" compris entre 1 500 € et 35 000 € sur une durée de 12 à 108 mois.

Informations complémentaires à l'exemple : pour un prêt personnel Études Supérieures de 10 000 € d'une durée de 72 mois (taux débiteur fixe de 2,90 %), vous remboursez 72 échéances de 151,49 € pour un montant total dû de 10 907,28 € (dont 907,28 € d'intérêts et 0 € de frais de dossier, hors assurance facultative). Le coût standard de l'assurance facultative est de 1,50 € par mois, et s'ajoute à l'échéance de remboursement du crédit (si vous l'avez souscrite) <sup>(2)</sup>.

(1) Offre réservée aux particuliers, étudiants sous réserve d'étude et d'acceptation définitive de votre dossier pour la souscription d'un prêt personnel (prêt études) Études Supérieures jusqu'à 35 000 € et d'une durée comprise entre 12 et 108 mois. Pour toute autre durée de remboursement des conditions financières différentes s'appliquent. Voir conditions en agence. Conditions en vigueur au 02/05/2013 susceptibles de variation. Vous disposez d'un délai légal de 14 jours calendaires révolus à compter de votre acceptation de l'offre, pour revenir sur votre engagement.

(2) L'assurance Emprunteur Conso facultative est assurée par CACI Vie et CACI non vie et distribuée par le Crédit Lyonnais. Coût de l'assurance facultative calculé sur la base des garanties Décès / Perte Totale et Irréversible d'Autonomie et Arrêt de Travail pour un emprunteur seul. Conditions et événements garantis indiqués au contrat.

Pour toute autre durée de remboursement, des conditions financières différentes s'appliquent. Voir conditions en agence.

[www.LCL.fr](http://www.LCL.fr)



Démarcheur :

## **DEMANDEZ PLUS À VOTRE BANQUE**

Prêteur : CREDIT LYONNAIS - S.A. au capital de 1 847 860 375 € - Inscrit sous le numéro d'immatriculation d'intermédiaire en assurance ORIAS : 07 001878  
Siège social : 18 rue de la République 69002 Lyon - SIREN 954 509 741 - RCS LYON - Pour tout courrier : LCL, 20 avenue de Paris - 94811 Villejuif Cedex.

### **INFORMATIONS ET CONDITIONS**

**Agence LCL Rotonde - 1 place Jeanne d'Arc - 13100 AIX EN PROVENCE**

**Contact : Jérôme MAGNE - Tél : 04 42 93 17 45**

(Coût d'un appel local non surtaxé, depuis un poste fixe en France Métropolitaine, variable selon opérateur)

Horaires d'ouverture :

du mardi au vendredi : 8h45-12h15 - 13h30-17h45 - jeudi : 8h45-12h15 - 14h15-17h45 - samedi : 8h15-12h15